



ECG demande une période de transition pour l'application de la nouvelle directive VDI sur le chargement des transporteurs de voitures

La nouvelle directive VDI 2700, déjà publiée, aurait dû prévoir une période de transition pour permettre aux entreprises de transport logistique de véhicules de certifier leurs camions avant sa mise en œuvre. ECG - L'Association européenne de logistique automobile invite ses membres à signaler les problèmes qu'ils rencontrent lors des contrôles de police ou sur les lieux de chargement.

Bruxelles, le 24 septembre 2024

Les transporteurs de véhicules qui traversent l'Allemagne ou qui y sont chargés ou déchargés sont soumis à de nouvelles directives concernant l'arrimage des véhicules chargés sur les camions. Si le conducteur ne peut pas prouver que son camion est entièrement conforme, il peut se voir infliger des amendes ou interdire le chargement d'un camion dans une usine. Plusieurs milliers de camions doivent être certifiés et, selon les fabricants de remorques, moins de la moitié des camions ont reçu leur certification jusqu'à présent, divers obstacles étant à l'origine des retards.

« Au cours du webinaire, il est apparu clairement que nos membres ne disposaient pas d'assez de temps pour se conformer à la nouvelle directive VDI. Nous demandons

aux autorités policières et aux constructeurs automobile d'en tenir compte. Une directive qui a fait ses preuves pendant 15 ans ne peut pas, du jour au lendemain, être considérée comme incorrecte et représenter un danger pour la circulation routière, » a déclaré Frank Schnelle, directeur exécutif désigné d'ECG.

« Par conséquent, une période de transition est nécessaire pour toutes les parties concernées afin d'éviter que la moitié de la flotte européenne de transporteurs automobiles soit exclue du marché allemand. »

ECG a organisé un webinaire ouvert au public le mardi 24 septembre 2024, avec plus de 200 participants, pour discuter du règlement et faciliter les questions au VDI (*Verein Deutscher Ingenieure*), à la société de certification TÜV SÜD et aux fabricants de remorques spécialisées Kässbohrer, Lohr, RIMO et Rolfo.

« Nous voulions permettre à nos membres d'avoir une compréhension commune et d'écouter les différentes parties prenantes afin d'avoir une meilleure image de ce qui se passe. L'objectif principal d'ECG est de communiquer que nos membres ne sont pas prêts à temps pour la certification et la formation des conducteurs. Comme l'ont signalé les fabricants de remorques, il faut encore quelques mois pour que tout soit en ordre », déclare Frank Schnelle.

Selon les statuts du VDI, ses directives font l'objet d'une révision périodique. Afin de respecter des délais internes arbitraires, la nouvelle directive 2700 devait être officiellement publiée avant septembre 2024, à la suite de la publication du livre vert l'année dernière.

La directive VDI n'est pas juridiquement contraignante. Toutefois, étant donné que le code allemand de la route reflète les dernières technologies et connaissances en matière d'arrimage sur les transporteurs de véhicules, la directive du VDI peut être interprétée comme le dernier savoir-faire de l'industrie. Le VDI a fait remarquer que seul un tribunal peut prendre cette décision.

ECG demande à ses membres de signaler tout problème rencontré lors des inspections de police ou sur les lieux de chargement/déchargement.

Note aux éditeurs :

ECG est la plateforme européenne établie pour le secteur de la logistique automobile, qui rassemble les prestataires de services logistiques, les responsables de la logistique des constructeurs et les fournisseurs du secteur. ECG vise à faciliter la collaboration non commerciale entre les entreprises membres et à les aider à partager les meilleures pratiques dans de nombreux domaines opérationnels, notamment l'harmonisation des normes opérationnelles.

Pour plus d'information veuillez contacter :

Frank Schnelle

Directeur exécutif désigné

ECG – The Association of European Vehicle Logistics

+32 2 706 82 80

info@ecgassociation.eu

www.ecgassociation.eu

A propos d'ECG

ECG, l'association européenne de la logistique des véhicules finis, est la voix de l'industrie de la logistique des véhicules finis en Europe depuis 1997. ECG représente les intérêts de plus de 200 entreprises membres et partenaires, des PME familiales aux multinationales, et est le principal défenseur du secteur européen de la logistique automobile. ECG représente tous les modes de transport au niveau européen - routier, ferroviaire, maritime et fluvial. Les membres d'ECG fournissent des services de transport, de distribution, de stockage, de préparation et de post-production aux constructeurs, aux importateurs, aux sociétés de location de voitures et aux opérateurs de leasing de véhicules dans les 27 états membres de l'UE, ainsi qu'en Norvège, en Suisse, au Royaume-Uni, en Turquie et ailleurs. Ils possèdent ou exploitent plus de 470 navires porte-voitures, 14.000 wagons ferroviaires spécialisés conçus, 23 barges fluviales et plus de 26.000 transporteurs routiers.

En tant qu'employeur majeur, le secteur de la logistique des véhicules finis joue un rôle important en contribuant à la réussite économique de l'Union Européenne. Aujourd'hui, les membres d'ECG ont un chiffre d'affaires global d'environ 21,3 milliards d'euros et leur impact économique sur les entreprises associées au secteur est estimé à 56 milliards d'euros. **[Plus de 210.000 Européens sont employés directement par nos membres.](#)**

